

ACCA GUMIERES

N°W421000373

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE Du dimanche 11 juin 2017

Membres présents : 41

Membres excusés : M.DEVIN C - M.FOUGEROUSE H - M.DEGRUEL J - M.SAUVANT D

Membres absents :

Monsieur le Président remercie les personnes présentes à l'assemblée puis informe les sociétaires de la venue des *nouveaux sociétaires* :

Membre de droit : M.VATAN S

Membre extérieurs : M.PICHON W- M.VEINHARD T- M.BONNARD J

Renouvellement extérieurs : M. EICHENBERGER / M. BONHOMME / M. BERRY / M. CHIRAT / M.SAUVAN / M.ERSEVIK / M.GREGOIRE F

Refusé : AUCUN

✓ **COMPTE RENDU FINANCIER :**

Le compte rendu financier présenté par le trésorier :

Recettes : 5988 €

Dépenses : 5789,80 €

Résultat de l'exercice : 198,20 €

Le bilan a été accepté à l'unanimité.

✓ **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR en 2017 :**

- Modification du règlement intérieur Article 3 – cotisation et catégories de membre, Numéro 9
(Voir règlement intérieur)

✓ **DATES D'OUVERTURE**

- **Sanglier** : Il sera chassé suivant le règlement du groupement, le 15 Août.
- **Lièvre** : Ouverture du 24 septembre au 3 décembre 2017, si le quota n'est pas atteint avant.
- **Lapin et le faisan** : Ouverture du 10 septembre au 3 décembre 2017.
- **Bécasse** : Elle sera chassée du 7 octobre au 14 janvier 2018 dans les zones Aménagées les mercredis et samedis, et sur l'ensemble du territoire les jours où la zone est enneigée. – *carnet de prélèvement obligatoire*.
- Les chasseurs de bécasse devront avoir une tenue vestimentaire rouge obligatoire tous les jours de chasse.
(Les cartes d'invitation peuvent être utilisées.)
- **Chevreuil** : Les samedis du 4 novembre au 2 décembre 2017.
- A partir du 10 décembre les dimanches. (1 invite par chasseur et par jour de chasse.)
- A partir du 13 janvier 2018 il sera chassé le samedi et le dimanche.

Attribution de 24 bracelets pour l'année 2017 /2018.- 8 JCH : jeune chevreuil et - 16 CHI Chevreuil indéterminé (dont deux brocards à l'approche.)

Pour la chasse aux petits gibiers se référer au règlement annuel.

ACCA GUMIERES

N°W421000373

✓ PERMANENCE DES CARTES DE SOCIETAIRES :

Elle aura lieu le **dimanche 6 Août 2017** de 10 heures à 12 heures.

Chaque sociétaire devra impérativement être muni de son permis et de sa validation et attestation d'assurance.

Le montant de la carte de sociétaire est fixé à 90 € pour les membres de droit, et 300 € pour les autres, avec 2 cartes d'invitation gratuites. (Toute carte non retirée ce jour sera majorée de 10 euros.)

✓ TABLEAU DE CHASSE 2016/2017:

Il a été demandé de faire un effort pour rendre les tableaux de chasse. (Pénalité de 10€ pour tableaux non rendu)

Nombre de carnets rendus : 38 sur 38.

6 Lièvres – 0 Lapins – 140 Faisans - 27 Perdrix – 13 Bécasses – 33 Ramiers

✓ LACHERS DE GIBIERS :

Il sera lâché 230 faisans du 09/09/17 au 18/11/17.

Il sera lâché 50 perdrix en deux fois : 25 perdrix le 09/09/2017

25 perdrix le 07/10/2017.

✓ REGLEMENT BATTUE SANGLIERS :

Voir règlement groupement

A partir de la saison 2011/2012 pour pouvoir participer aux battues sangliers, il sera indispensable d'avoir effectué la formation sécurité de la fédération des chasseurs de la Loire. Le sociétaire et comme par le passé, responsable de ses invités.

Votez en A.G en 2011 ; 16 pour / 15 contre / 3 nul.

✓ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUELEBLE :

Démission de Mr DEGRUEL J de son poste de membre du bureau

Membres rééligibles : M.DAMEZET JC –M.BAROU P –M.JAMIEN P

Candidat volontaire : M. FOUGEROUSE E – M. GRIOT S – MME BEGONIN M

Après élection sont élu : M. BAROU P –M. FOUGEROUSE E –M. GRIOT S –MME BEGONIN M

Après délibération le nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

Président : M.DAMON J / Vice Président M.MONTET JP / Trésorier : M.CLOUVEL R.

Secrétaire : MME. BEGONIN M (pour le conseil au complet, voir le courrier, « Modification conseil d'administration à la sous préfecture. »)

✓ DESIGNATION DES DELEGUES DE BATTUES ET CHEFS DE LIGNES:

Les responsables pour la saison 2017/2018

Délégués battues : Ms MONTET JP- DAMEZET JC- JAMIEN P- FOUGEROUSE e

Chefs de lignes : sont : Ms JOUDY J - JAYOL F.- BRUNEL L.

✓ ORGANISATION CABANE : entretien des abords par Mes BEGONIN J P / BAROU P H.et GRIOT S.

Seul les membres du conseil d'administration on les clés de la cabane.

Jérémy DAMON
Le Président

Marlène BEGONIN
La Secrétaire

